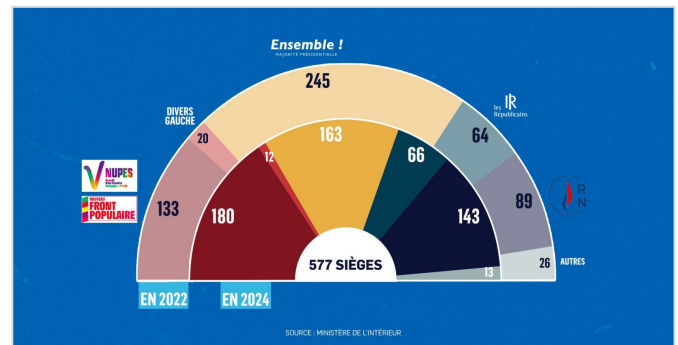


Sauvé par le PS, les jours du nouveau gouvernement n'en sont pas moins comptés

Le PS ayant refusé de voter la censure jeudi 16 octobre, le « nouveau » gouvernement Lecornu est maintenant installé. La crise ouverte par Retailleau la semaine précédente, qui avait amené à la démission de Lecornu alors qu'il venait de constituer son premier gouvernement, se referme donc provisoirement. Nul ne sait combien de temps il va pouvoir tenir, mais il gagne au moins un sursis de plusieurs semaines, voire de quelques mois.



Macron s'accroche à son poste avec le soutien du PS, de LR et des directions syndicales

Derrière son poulain Lecornu, c'est évidemment Macron qui tient les rênes : après avoir tout fait pour éviter la moindre concession au PS, comme l'exigeait le grand patronat à travers notamment le MEDEF, il a dû accepter de céder pour éviter que la crise politique ne s'approfondisse et ne se transforme en crise de régime. Il réussit ainsi à se maintenir pour le moment malgré l'hostilité d'une grande majorité de nos concitoyen-ne-s, qui veulent son départ à près de 70%, et malgré la multiplication des appels à sa démission, y compris à droite et dans son propre camp – la plus spectaculaire étant celle de son ancien Premier ministre, Édouard Philippe, le Brutus normand.

Macron a bien évidemment l'intention de s'accrocher à son poste jusqu'en 2027 et il l'espère d'autant plus qu'il peut compter sur deux types de soutiens cruciaux : d'une part, son parti, le PS et LR ne veulent absolument pas d'une présidentielle anticipée qu'ils ont toutes les chances de perdre et feront donc tout leur possible pour protéger le président, au-delà des critiques qu'ils peuvent lui adresser plus ou moins, pour rester au diapason de l'opinion publique ; d'autre part, les principales directions syndicales ont montré en septembre à quel point elles voulaient elles aussi empêcher l'approfondissement de la crise politique en canalisant le mouvement né de l'appel du 10 septembre, qu'elles ont réussi à étouffer par leur stratégie habituelle des « journées d'action » sans perspective et en refusant d'exiger la démission du monarque¹.

Par ailleurs, Macron aurait évidemment pu dissoudre l'Assemblée, mais il tient à garder cette carte en main le plus longtemps possible : d'une part, il préfère que son camp reste aux manettes plutôt que de prendre le risque d'un gouvernement RN (même si ce plan B reste sur sa table, comme en juillet 2024, d'autant que des secteurs

croissants du MEDEF y sont désormais favorables) ; d'autre part, il veut essayer de tenir jusqu'aux municipales, car rien ne serait plus désastreux pour lui et les siens qu'une défaite préalable aux législatives : ils espèrent gagner quelques grandes villes pour s'implanter enfin localement, condition pour qu'ils puissent constituer un courant politique un tant soit peu durable – ce qu'ils n'ont toujours pas réussi à faire après huit ans de pouvoir.

Le PS trahit une fois de plus les travailleur/se-s par son accord avec Lecornu

De son propre point de vue, Macron a eu raison de céder enfin aux demandes du PS, comme il l'avait fait en février pour éviter la censure de Bayrou. Il a même pris trop de risques en ne cédant pas plus tôt, puisque cela a provoqué la crise gouvernementale qui a vu tomber coup sur coup Bayrou et le premier gouvernement Lecornu. Beaucoup, même dans son propre parti, se sont interrogés alors, à juste titre, sur le manque d'intelligence politique de Macron qui, depuis la dissolution de 2024, largement considérée comme une erreur politique, refusait de faire la moindre concession alors que ce jusqu'au-boutisme conduisait de crise en crise, pouvant aggraver la méfiance des marchés financiers, nuire aux affaires des capitalistes, voire faire vaciller son propre pouvoir. Les événements de ces derniers jours confirment pourtant que le PS ne demandait vraiment pas grand-chose pour trahir : il a non seulement renoncé depuis longtemps au programme du NFP (pour autant qu'il l'ait jamais soutenu au-delà de son intérêt électoral immédiat en juillet 2024), mais il était prêt aussi à laisser les macronistes et LR continuer à gouverner (même s'il rêvait de revenir lui-même au pouvoir). Il a même piteusement cédé sur son exigence de la taxe Zucman, dont il avait pourtant fait son étendard depuis des mois, contribuant à ce que la question soit largement débattue dans l'espace public²... Il ne pouvait tout de même pas ramper encore plus bas ! Sa menace de voter la censure lui a donc permis de faire accepter ses ultimes suppliques : la suspension de la réforme des retraites et l'arrêt du recours au 49-3.

Victoire à la Pyrrhus

S'agit-il d'une victoire, comme le prétendent le PS, la CFDT et la CFTC ? L'engagement pris par Lecornu de renoncer au 49-3 pourrait certes permettre que des majorités se dégagent sur certains amendements ou certains textes, comme cela s'est vu l'an dernier (y compris pour l'adoption de la taxe Zucman !)... avant que le recours au 49-3 ne douche les espoirs des parlementaires. Mais, sur la question du budget, il est très possible que ces votes des député-e-s ne servent à rien car Lecornu pourrait le passer par ordonnances, comme nous l'expliquons plus loin.

Surtout, la suspension (jusqu'en janvier 2028, s'il n'y pas d'autre réforme d'ici là) de la réforme des retraites devrait permettre concrètement à des centaines de milliers de

personnes (les générations 1964 à 1968, soit environ 3,5 millions de personnes) de partir trois mois plus tôt que ne le prévoyait la réforme Borne. Il y a néanmoins un doute sur les bénéficiaires de cette suspension.. Eric Coquerel a interrogé le gouvernement pour savoir si, le 1^{er} janvier 2028, la réforme repartirait de là où on l'a arrêtée (soit 62 ans et 9 mois), ce qui serait un décalage de la réforme bénéficiant aux générations 1964 à 1968 ; ou si on repartirait à 63 ans et 6 mois, ce qui serait une simple « pause » qui réduirait le bénéfice de la « suspension » aux seules générations 1964 et 1965. À ce jour, il n'y a pas de réponse du gouvernement... De plus, les néo-retraité-e-s toucheraient leur pension à taux plein plus tôt, avec 170 trimestres au lieu de 171 prévus initialement pour la génération 1964 (et 171 au lieu de 172 pour la génération 1965 s'il n'y a pas de nouvelle réforme après 2027)³. Par ailleurs, les femmes ayant eu des enfants bénéficieront des quelques améliorations concernant leurs droits à la retraite qu'il a prévues dans le projet de budget de la Sécurité sociale (reprenant les seules mesures sur lesquelles les organisations syndicales et patronales qui étaient restées jusqu'au bout du conclave au printemps avaient fini par se mettre d'accord, même si elles n'avaient rien signé) ; on retiendra notamment que les femmes ayant eu un enfant verront leur pension de retraite calculée sur leurs 24 meilleures années de salaire, et, pour les femmes ayant eu deux enfants ou plus, sur leurs 23 meilleures années de salaire.

Quel que soit le nombre de personnes concernées, les concessions de Lecornu au PS et à la CFDT sont réelles bien que mineures – sans quoi on ne comprendrait pas que le patronat, la droite et une partie du camp macroniste lui-même soient furieux contre Lecornu. Cependant, les concessions de Lecornu ne constituent pas une victoire, ou plutôt il s'agit typiquement d'une « victoire à la Pyrrhus » : le prix à payer pour ces avancées (trois mois de gagnés pour deux ou cinq générations et mesures pour les retraites des femmes) est trop grand, vu qu'elles s'accompagnent d'autres mesures dont l'ensemble constitue une régression proportionnellement bien plus importante. En effet, la principale conséquence de l'accord passé entre le PS et Lecornu, c'est que celui-ci va pouvoir présenter et probablement faire passer l'essentiel de ses projets de budget. Or le budget de l'État comme celui de la Sécurité sociale sont très régressifs. Le PS voulait que la « suspension » de la réforme des retraites soit déconnectée du vote du budget. Mais le gouvernement a précisé après le vote de la censure qu'il n'en est pas question ! Il faudra que le PS vote le budget de la Sécurité sociale s'il veut obtenir cette suspension. Le PS a donc été roulé dans la farine sur ce point.

Les régressions prévues dans les projets de budget de Lecornu

Dans le projet de budget de l'État (Projet de loi de finance, PLF), le solde de créations et des suppressions d'emplois de fonctionnaires est certes positif, avec 6724 postes supplémentaires, dues aux créations de postes de stagiaires dans l'Éducation nationale – suite à la réforme de la formation initiale des enseignants – et, secondairement, dans les ministères régaliens ; mais les autres ministères voient tous le nombre de leurs

agent-e-s baisser et, si l'on ajoute les suppressions de postes massives prévues dans les caisses de la Sécurité sociale (comme le texte proposé par Lecornu, alors que ces salariés relèvent du droit privé...), le solde devient négatif, à - 3119⁴. De plus, dans les autres dépenses de l'État en général (hors Sécurité sociale), il est prévu 29 milliards d'économies dans tous les secteurs (seul le budget de l'armée bondit de 6,7 milliards, correspondant essentiellement à des achats d'armes et d'équipements...). Outre des économies dans le fonctionnement des services, cela va passer notamment par l'année blanche pour les salarié-e-s (gel de l'impôt sur le revenu et de la CSG). De même, les budgets des collectivités territoriales vont être durement amputés. En revanche, au-delà des quelques mesures fiscales concernant les plus riches, non seulement Lecornu n'a nulle intention de s'en prendre aux exonérations de cotisations sociales massivement offertes aux patrons depuis des années (estimées jusqu'à 291 milliards par an), mais en outre il promet de nouvelles mesures pour « soutenir la compétitivité de l'économie », notamment en poursuivant la baisse de la CVAE (Contribution sur la valeur ajoutée des entreprises).

Côté recettes, Lecornu n'a fait aucune concession au PS sur la taxation des plus riches et des plus grandes entreprises. Certes, une taxe sur les holdings patrimoniales est mise en place, mais elle exclut la majeure partie du patrimoine financier placé par ces holdings sous la forme d'actions (les dits « biens professionnels ») et ne rapportera au mieux qu'1,5 milliard, soit 10 à 16 fois moins qu'une taxe Zucman. De plus, la surtaxe des grandes entreprises est diminuée de moitié (son rendement devrait passer de 8 Md€ à 4 Md€) et la CVAE est à nouveau baissée (pour un montant d'environ 1 Md€). Par ailleurs, il est prévu une légère baisse des allègements de cotisations sociales pour 5,6 milliards d'euros, mais aussi la levée de l'abattement fiscal des retraité-e-s qui paient l'impôt sur le revenu, remplacé par un forfait de 2000 euros par tête ; or, si cette mesure devrait être très légèrement favorable à celles et ceux dont les revenus sont les modestes (1,4 millions), elle va faire sensiblement augmenter le montant de l'impôt payé par les retraité-e-s qui gagnent mieux leur vie (1,5 million) et qui sont loin d'être tous riches⁵.

Quant au projet de budget de la Sécurité sociale (PLFSS), Lecornu prévoit certes un congé de naissance supplémentaire et quelques mesures pour améliorer la retraite des mères de famille, mais il entend surtout imposer l'année blanche (non-revalorisation des prestations sociales et des pensions de retraite par apport à l'inflation), la fiscalisation des indemnités journalières pour les affections longues durées (ALD), l'augmentation des frais médicaux à la charge de ces mêmes personnes, le doublement des franchises médicales et des participations forfaitaires en général (avec un plafond de 100 euros, contre 50 aujourd'hui), leur extension à des secteurs qui en étaient jusqu'à présent préservés (dentistes, prothèses...), la restriction des prescriptions de congés maladie, etc.

Le PS pris à son propre piège ?

Certes, le PS prétend qu'il va combattre les différentes mesures régressives prévues dans le PLF et le PLFSS, espérant pouvoir profiter du débat parlementaire et du fait que celui-ci ne devrait pas être, cette fois, bloqué par le 49-3. Cependant, il faudrait déjà qu'une majorité à l'Assemblée s'y oppose, ce qui risque de n'être pas souvent le cas. De plus, même quand cela arrivera, les amendements seront ensuite supprimés par le Sénat, qui pourra ajouter au contraire des régressions supplémentaires. La commission mixte paritaire (CMP) devra alors trancher entre les deux versions ; or elle est dominée par les macronistes et LR, qui auront donc le mot de la fin (et si la discussion traîne trop, le gouvernement fera passer le budget par ordonnances). D'ailleurs, comme tous les macronistes ne soutiennent pas forcément la suspension de la réforme des retraites (que Lecornu veut passer par un amendement au PLFSS) et qu'ils commencent à bien se diviser dans le contexte de la crise politique, on peut même imaginer un scénario où la CMP ne retiendrait pas cette mesure, ce qui ferait s'effondrer tout l'accord passé entre le PS et Lecornu... Mais surtout, même si la version finale intègre bien la suspension de la réforme, que fera le PS ? S'il vote le PLFSS, cela reviendra à cautionner les régressions qu'il contiendra inévitablement. S'il vote contre, le texte ne sera probablement pas adopté... et donc la réforme des retraites ne sera pas suspendue. Ce dilemme se retrouve d'ailleurs en partie pour le PLF : si le PS le vote sous prétexte de quelques avancées, la droite risque de s'y opposer pour les mêmes raisons, et le budget peut alors ne pas être adopté ; mais si Lecornu ne fait pas assez de concessions au PS, celui-ci ne le votera pas, tandis que les député-e-s LR, voire Horizons, pourraient très bien estimer qu'il en a trop fait tout de même et ne pas le soutenir non plus ; dans certains scénarios, le budget pourrait ne pas passer même si le PS s'abstenait seulement.

Pour ces raisons, certains commentateurs vont jusqu'à dire que le PS s'est fait prendre dans son propre piège, car dans ces conditions il aurait mieux valu pour le PS que Lecornu puisse recourir au 49-3 pour faire passer ses budgets sans vote et assurer ainsi la suspension de la réforme des retraites et les quelques mesures fiscales visant les plus riches⁶... Il est vrai cependant que Lecornu et Macron disposent d'autres moyens constitutionnels pour faire passer le budget, notamment le vote bloqué ou les ordonnances – ce qui reviendrait à rouler le PS dans la farine, par exemple en ne lui concédant rien d'autre que la suspension de la réforme des retraites. Le PS pourrait certes voter alors la censure, mais là aussi cela pourrait, en faisant chuter le gouvernement, empêcher la suspension – et le PS risquerait de perdre une grande partie de ses sièges à l'Assemblée dans les élections qui s'ensuivraient très probablement...

En un mot, les travailleur/se-s ne peuvent donc pas se réjouir de l'accord passé entre le PS et Lecornu. Non seulement la suspension de la réforme des retraites, même si elle reste à ce stade probable, peut encore n'être pas actée, mais surtout elle ne fait pas le poids par rapport aux mesures de régression que les budgets macronistes feront inévitablement passer. De plus, au-delà du raisonnement et du calcul parlementaires, il faut bien mesurer que l'opération du PS revient à renoncer de fait au combat pour

l'abrogation de la réforme des retraites et à permettre de façon générale à Lecornu de mener sa politique au service de Macron et du grand patronat.

Les autres annonces de Lecornu

Dans son discours de politique générale mardi dernier, Lecornu ne s'est pas limité à présenter son accord avec le PS et aux questions budgétaires, même si c'étaient les points principaux. Il a annoncé aussi, entre autres, sa volonté d'adopter avant la fin de l'année le nouveau statut de la Nouvelle-Calédonie, qui est un déni du droit du peuple kanak à son auto-détermination et qui pourrait donner un texte encore pire que celui de Manuel Valls, qui a été débarqué parce qu'il a été jugé encore trop ouvert aux exigences des indépendantistes – qui pourtant rejettent pour la plupart son projet.

De plus, Lecornu va lancer le projet d'une grande « réforme de l'État » visant à n'en pas douter, sous couvert de « décentralisation », à faire des coupes majeures dans les budgets de l'État. Cela ne profitera évidemment pas aux collectivités territoriales, au moment où elles subissent de plein fouet les coupes budgétaires. La décentralisation n'est qu'un prétexte pour réduire les dépenses publiques de manière moins brutale que ne le serait la suppression pure et simple de postes au budget de l'État.

Enfin, Lecornu veut mettre en place une nouvelle « conférence sociale » avec les syndicats et le patronat pour trouver les moyens de financer la suspension de la réforme des retraites, mais aussi pour faire de nouveaux projets de réforme. La CFDT a immédiatement dit qu'elle voulait rouvrir le dossier de la retraite à points et le MEDEF celui de la capitalisation... Il est clair que rien ne peut sortir de bon d'un nouveau cycle de « dialogue social ». Au mieux, cela ne sert à rien, comme on l'a vu avec le conclave que Bayrou avait mis en place, mais au pire cela débouche sur des régressions cautionnées par les directions syndicales. Il est clair que Lecornu veut compenser son faible soutien au Parlement et son impopularité par un appui accru des « partenaires sociaux », mais aussi préparer les prochaines contre-réformes du macronisme et de la droite. Il faut donc que les directions syndicales refusent de participer à cette opération.

Contre le budget de Lecornu et pour la démission de Macron, il faut une grande manifestation à Paris !

Quels que soient leurs efforts, le résultat de l'accord entre le PS et Lecornu reste très incertain et il est fort possible que le budget ne passe pas, que le gouvernement soit tôt ou tard censuré. Lecornu sait que ses jours sont comptés. Il est peu vraisemblable que la crise politique ne se rouvre pas dans les prochaines semaines ou, au pire, les prochains mois, tant ses racines sont profondes. Macron n'aura alors pas d'autre choix que de dissoudre, comme il l'a du reste annoncé, ou de démissionner si nous arrivons à l'y forcer. Mais, en attendant, nous devons dire et organiser notre refus du budget de régression que l'on veut nous imposer. Cela ne passe pas seulement par des batailles parlementaires, mais aussi et surtout par des initiatives sur le terrain de la mobilisation

populaire, de la lutte des classes.

Face à la politique de trahison du PS, il faut que les autres forces de la gauche parlementaire, qui ont voté la censure, les syndicats qui refusent de renoncer à la lutte, les organisations d'extrême gauche et les associations citoyennes progressistes se rassemblent et prennent des initiatives pour s'opposer à Macron et Lecomte, voire si possible pour relancer le mouvement de septembre. Au-delà de la démarche parlementaire de LFI visant à obtenir la destitution de Macron et de la pétition lancée pour sa démission, il serait bon d'appeler à une grande manifestation centrale à Paris, qui à la fois refuserait le budget de Lecomte et exigerait de chasser Macron. Cela pourrait avoir lieu en novembre ou décembre, un samedi pour permettre une montée nationale. Pour le moment, la question de la grève et du blocage du pays n'est plus à l'ordre du jour, car les principales directions syndicales et le PS ont réussi à canaliser le mouvement de septembre dans l'impasse institutionnelle. Mais elle peut très bien redevenir actuelle au moindre rebond de la crise politique – et cela ne peut qu'être facilité par une initiative politique de rue qui serait collectivement préparée à la base comme dans les organisations qui voudraient y participer.

1 Voir <https://tendanceclaire.org/article.php?id=2020>

2 Voir à ce sujet notre contribution : <https://tendanceclaire.org/article.php?id=2026>

3 Voir <https://www.cfdt.fr/sinformer/toutes-les-actualites-par-doss-ers-thematiques/suspension-de-la-reforme-des-retraites-quest-ce-que-cela-signifie-1>

4 C'est pourquoi des médias de droite accusent Lecomte d'un tour de passe-passe destiné à masquer l'augmentation du nombre de fonctionnaires, cf. par exemple https://www.bfmtv.com/economie/economie-social/finances-publiques/3--19-postes-de-fonctionnaires-supprimees-en-2026-la-drole-d-astuce--e-sebastien-lecornu-qui-comptabilise-pour-l-essentiel-des-salari-s-de-droit-prive_AV-202510170356.html

5 Voir <https://www.moneyvox.fr/impot/actualites/104469/abattement-fiscal-de-10-supprime-1-4-million-de-retraites-perdants>

6 Voir par exemple <https://www.publicsenat.fr/actualites/politique/budget-de-la-sec-le-ps-devra-t-il-rejeter-le-texte-malgre-la-suspension-de-la-reforme-des-retraites>

Luc Raisse, le 20 octobre 2025